### L'observatoire des territoires <img src="./www/logo\_OT.png" align="right" width=150 />

Depuis 2004, l'Observatoire des territoires, animé par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), \_\_rassemble, analyse et diffuse les données relatives aux dynamiques et aux disparités territoriales\_\_ ainsi qu'aux politiques menées dans le champ de l'aménagement et du développement des territoires. Organisé en réseau (il dispose d'un conseil d'orientation de 30 membres représentant les administrations, la société civile, les associations d'élus, divers organismes acteurs de l'aménagement du territoire ainsi que des chercheurs), il \_\_favorise l'harmonisation des méthodes d'observation et d'analyse territoriale\_\_ entre l'Etat et les collectivités, la mutualisation des connaissances, et crée les conditions de diagnostics partagés sur l'état des territoires.

C'est aussi un \_\_lieu d'innovation et d'expertise\_\_ : l'Observatoire anime un programme d'études et de recherches et contribue à la mise au point des cadres conceptuels et des outils adaptés aux nouveaux besoins de comparaisons entre territoires à l'échelle française et européenne. Il publie régulièrement des \_\_rapports et analyses sur les dynamiques territoriales\_\_ et met à disposition la \_\_cartographie interactive\_\_ de nombreuses données statistiques à différentes échelles.

### Le rapport sur les mobilités résidentielles <img src="./www/logo\_rapportmig.png" align="right" width=150 />

En 2018, l'Observatoire des territoires s'est notamment consacré à une étude approfondie sur les mobilités résidentielles des Français. Cette dernière a donné lieu à un rapport paru en février 2019 et intitulé « Les mobilités résidentielles : tendances et impacts territoriaux ». En voici quelques-uns des grands enseignements :

- En moyenne, chaque année 11 % des Français changent de logement. Plus des deux tiers d'entre eux se réinstallent à proximité (dans la même commune ou le même département), une proportion plus élevée pour certaines catégories de la population (les 40-55 ans, les individus pas ou peu diplômés, les ouvriers et les employés). A l'inverse, les jeunes, les cadres et les individus les plus diplômés, mais aussi les retraités, sont les catégories qui parcourent les plus longues distances lorsqu'ils déménagent. Au cours des dernières années, on a observé une baisse de la mobilité résidentielle pour toutes les catégories de la population, plus prononcée encore pour les mobilités de longue distance. En somme, les Français déménagent aujourd'hui moins, et moins loin, que dans les années 1990.

- D'un point de vue territorial, les effets de ces déménagements sont ambigus selon l'échelle que l'on considère. Aux échelles régionales et départementales, les disparités de dynamisme migratoire se sont creusées au fil des dernières décennies : le contraste entre le Nord-Est, qui peine à attirer de nouveaux habitants, et les régions de l'Ouest et du Sud qui bénéficient du mouvement de littoralisation et d'héliotropisme, s'est accru. Mais à l'échelle locale au contraire, le mouvement de desserrement de la population en périphérie des grands pôles urbains a eu pour effet de lisser les contrastes de solde migratoire entre les communes urbaines, périurbaines et rurales, même si ce sont les deux dernières catégories qui gagnent le plus d'habitants par le jeu des mouvements résidentiels.

- Enfin, ce rapport montre que les déménagements sont à l'origine d'une importante recomposition de la population à l'échelle locale. Parce que les choix résidentiels des individus et les contraintes qui pèsent sur eux sont très liés à des déterminants sociaux, les mobilités résidentielles correspondent globalement à la logique du « qui se ressemble s'assemble » : ainsi, les différentes catégories de la population sont de plus en plus séparées dans des territoires distincts.

Cette application propose à chacun d'accéder aux chiffres clés permettant de décliner ces observations générales dans chaque territoire, des communes aux régions.